

Collecte des déchets ménagers



La collecte et le traitement des déchets des ménages sont réalisés par le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) Saône Dombes situé sur la commune de Trévoux 30 allée des Artisans.

Contact : **SMICTOM** au **04 74 00 19 02** fax: **04 74 08 59 46**

mail : contact@smictom01.fr

site internet : <https://smictom01.com/>

Les jours de collecte sur la ville de **Massieux**

Les ordures ménagères sont collectées sur notre commune, **le mardi matin.**



Vous pouvez passer commande en Mairie ou directement auprès du SMICTOM pour vos achats de bacs ou conteneurs à ordures. Ils vous sont proposés en tarifs négociés au prix de :

- 40 euros le 140 litres
- 50 euros le 240 litres

Collecte des déchets recyclés

La collecte sélective des emballages légers ou déchets recyclés s'effectue 1 vendredi sur 2 le matin (sac translucide jaune). Il est conseillé de sortir son ou ses sacs la veille au soir.

Les sacs jaunes translucides de 50 litres pour la collecte en porte à porte des emballages légers sont disponibles gratuitement en Mairie.

Les emballages légers sont collectés à part pour être triés par famille de matériau et être recyclés en usine spécialisée.

Ces emballages sont triés à la main par des agents du centre de tri et valorisés.

Les emballages concernés sont :

Les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes métalliques, les briques alimentaires et cartonnettes, suremballages, boîtes lessives.

Conseils pour le tri:

1. Bien jeter ses emballages en vrac dans son sac.
2. Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres.
3. Bien vider les emballages
4. Ecraser les cartons
5. Laisser les bouchons bien vissés sur les bouteilles plastiques
6. Ne pas jeter de déchets dangereux pouvant blesser les agents.
7. Eviter de se tromper de conteneur.
8. Ne pas faire de nœud trop serré au lien de fermeture.

Et comme les images valent mieux qu'un long discours, découvrez en pièces jointes les emballages concernés . Bon tri !

Collecte de déchets amiantés

Vous êtes un particulier habitant l'une des communes du SMICTOM Saône Dombes, et vous devez vous débarrasser de quelques plaques d'amiante(anciennes plaques ondulées de type "Eternit", ardoises en amiante ciment, tubes et conduits d'évacuation d'eaux, anciens clapiers, ...).

Vous pouvez contacter le SYTRAIVAL par téléphone au 04 74 68 82 59 qui vous précisera les modalités de dépôt.

Collecte de déchets de soins à risque infectieux

Bien que ce type de déchet ne soit pas de la compétence du SMICTOM, le syndicat, en partenariat avec le SYTRAIVAL a mis en place un dispositif pour les particuliers qui le souhaitent.

Vous trouverez dans le document ci joint, à télécharger, les solutions pour vous permettre d'éliminer en toute sécurité les déchets de soins à risque infectieux.